

PETITE ENFANCE...



Accueil en journée

Accueil en demi journée

<p>AU LUC A L'ESPACE MÔMES Complexe Sportif Universitaire José Savoye 180 avenue Gaston Berger à Lille</p>	<p>NAVETTE DEBEYRE (avec supplément) Accueil possible devant la Salle DEBEYRE rue Charles Debierre à Lille</p> <p>Choix à faire à l'inscription (organisation avec les équipes d'encadrement fin août)</p>	<p>AU LUC A L'ESPACE MÔMES</p> <p>1/2 journée le matin, l'après-midi avec ou sans repas Lieu et horaires seront définis en septembre</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ECOLES DE SPORT, dont l'objectif est de proposer la pratique de l'activité sportive à titre de loisir, sous forme récréative ou ludique dans un but de formation, de bien-être et d'éducation. Ils n'ont aucun but de compétition, ni d'acquisition technique précise mais peuvent être parfois des passerelles pour les enfants souhaitant poursuivre ce parcours ultérieurement.

Activités	Matin	Après midi	Page
OMNI ARTISTIQUE	9h30 à 10h15 - 10h15 à 11h	16h30 à 17h15	9
OMNI COMBAT	11h15 à 12h	16h30 à 17h15	9
OMNI SPORTI	9h30 à 10h15 - 10h15 à 11h - 11h à 11h45		9
OMNI COLLECTIFS		15h15 à 16h	9
OMNI AVENTURE	11h15 à 12h	14h à 14h45 / 14h45 à 15h30 / 15h30 à 16h15	9
TENNIS	9h30 à 10h30		10
GYMNASTIQUE		16h30 à 17h15 / 17h15 à 18h	10
DANSE		13h30 à 14h15 / 15h15 à 16h	10
HOCKEY SUR GAZON		14h à 15h	10
FOOTBALL	10h à 11h	15h30 à 16h30	10
ARTS PLASTIQUES	10h30 à 11h30	14h30 à 15h30	10
ECOLE DE L'EAU		13h30 à 14h / 14h à 14h30 / 14h30 à 15h 15h à 15h30 / 15h30 à 16h	10

1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
11/09 - 18/09 - 25/09 2/10 - 9/10 - 16/10 6/11 - 13/11 - 20/11 - 27/11	4/12 - 11/12 - 18/12 8/01 - 15/01 - 22/01 - 29/01 5/02 - 12/02 4/03 - 11/03 - 18/03	25/03 1/04 - 8/04 - 29/04 6/05 - 13/05 - 20/05 - 27/05 3/06 - 10/06 - 17/06 - 24/06

PITCHOUNS

4 - 6 ANS

OMNI ARTISTIQUE



Créneaux	Lieu
9h30 à 10h15 10h15 à 11h 16h30 à 17h15	CSU José Savoye

Reprise
le 11/09/19

OMNI COMBAT



Créneaux	Lieu
11h15 à 12h 16h30 à 17h15	CSU José Savoye

OMNI SPORTI



9h30 à 10h15 10h15 à 11h00 11h00 à 11h45		Lieu	Spor'tiluc		
CYCLE 1 du 11/09/19 au 16/10/19	CYCLE 2 du 06/11/19 au 18/12/19	CYCLE 3 du 08/01/20 au 12/02/20	CYCLE 4 du 04/03/20 au 08/04/20	CYCLE 5 du 29/04/20 au 24/06/20	
Jeux d'opposition	Jeux acrobatiques	Jeux de ballons	Jeux de jonglage	Jeux fun (ultimate, flag...)	

OMNI EN COLLECTIF



Créneaux	Lieu
15h15 à 16h	CSU José Savoye

Reprise
le 11/09/19

OMNI AVENTURE



Créneaux	Lieu	Cycle 1 : Trotinette
11h15 à 12h 14h à 14h45 14h45 à 15h30 15h30 à 16h15	CSU José Savoye	Cycle 2 : Trampo, Jeux de raquettes, Tir à l'arc Cycle 3 : Jeux expression, Jonglage Cycle 4 : Jeux d'opposition Cycle 5 : Jeux athlétiques

Le LUC se réserve le droit de modifier les lieux et horaires d'entraînement

MERCREDI 4 - 6 ans

LES ECOLES DE SPORT

Les Ecoles de Sport proposent la pratique d'une activité sportive à titre de loisir, sous forme ludique dans un but de formation, de bien-être et d'éducation. Elles n'ont aucun but de compétition mais peuvent être des passerelles pour les enfants souhaitant poursuivre une activité au sein des sections sportives du LUC. Informations non contractuelles, le LUC se réserve le droit de modifier certains horaires, lieux d'activité ou cotisations si nécessaire. Conditions d'annulation voir page 29.

MINI TENNIS



Créneaux	Lieu
Niveau Blanc ou 4-6 ans 9h30 à 10h30	CSU José Savoye

GYMNASTIQUE



Créneaux	Lieu
16h30 à 17h15 17h15 à 18h	CSU José Savoye

DANSE



Créneaux	Lieu
13h30 à 14h15 15h15 à 16h	CSU José Savoye

HOCKEY / GAZON



Reprise
le 11/09/19

Créneaux	Lieu
14h à 15h	Stade Pierre de Coubertin

ARTS PLASTIQUES



Créneaux	Lieu
10h30 à 11h30 14h30 à 15h30	CSU José Savoye

Utiliser des matériaux variés autour d'un support original et laisser libre cours à son imagination...
5 oeuvres réalisées tout au long de l'année pourront être ramenées à la maison par les enfants.

FOOT



Créneaux	Lieu
10h à 11h 15h30 à 16h30	CSU José Savoye

ECOLE DE L'EAU



Créneaux	Lieu
13h30 à 14h 14h à 14h30 14h30 à 15h 15h à 15h30 15h30 à 16h	CSU José Savoye

PITCHOUNS

4 - 6 ANS



COTISATIONS pour 34 MERCREDIS

**PITCHOUNS
NOUVELLE FORMULE
1 SEULE COTISATION !**



**1 - 2 ou 3 activités en fonction du temps
de présence de l'enfant !**

Possibilité d'inscrire votre enfant en :

- journée (8h à 18h30) avec 2 (LJ2) ou 3 (LJ3) écoles de sport ou activités.
- 1/2 journée matin ou après midi avec 1(LJ1) ou 2 (LJ2) écoles de sport ou activités

* Selon les horaires page 14 à 19,
avec un minimum de 3/4h entre chaque créneau.

Les tranches B,C,D et E se justifient par la présentation du dernier avis d'imposition à la date d'inscription (prise en compte des revenus, des traitements et salaires avant toute déduction).

COTISATIONS	A > 49.000 €		B < 49.000 €		C < 42.000 €		D < 35.000 €		E < 28.000 €	
	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*
Journée complète LJ2	1475 €	687 €	1418 €	661 €	1303 €	607 €	1189 €	554 €	1132 €	527 €
Journée complète LJ3	1605 €	748 €	1553 €	724 €	1450 €	676 €	1348 €	628 €	1296 €	604 €
Bon a savoir 1 journée revient sur la base d'un LJ3 (3 activités) à :	47,20 €		45,67 €		42,64 €		39,64 €		38,11 €	
soit à l'heure :	4,49 €		4,34 €		4,06 €		3,77 €		3,62 €	
Matin sans repas LJ1	703 €	351 €	667 €	334 €	597 €	299 €	527 €	263 €	491 €	246 €
Matin sans repas LJ2	824 €	412 €	795 €	398 €	737 €	369 €	680 €	340 €	651 €	325 €
Bon a savoir 1 matin revient sur la base d'un LJ2 (2 activités) à :	24,23 €		23,38 €		21,69 €		20 €		19,14 €	
soit à l'heure :	6,06 €		5,85 €		5,42 €		5 €		4,79 €	
A-midi sans repas LJ1	857 €	428 €	810 €	405 €	718 €	359 €	626 €	313 €	579 €	290 €
A-midi sans repas LJ2	950 €	475 €	912 €	456 €	837 €	418 €	761 €	380 €	723 €	361 €
Bon a savoir 1 A-midi revient sur la base d'un LJ2 (2 activités) à :	27,95 €		26,83 €		24,60 €		22,38 €		21,26 €	
soit à l'heure :	5,08 €		4,88 €		4,47 €		4,07 €		3,87 €	

POUR LES DEMIS JOURNEES POSSIBLE AVEC LES REPAS

FORFAIT NAVETTES DEBEYRE 100 € / an (aucun remboursement ou avoir sur le forfait navettes)

* Les inscriptions au trimestre ne pourront se prendre qu'à partir du 15/09/2019 en regard des places restantes.

MERCREDI 4 - 6 ans

COTISATION D'ADHESION

Une cotisation forfaitaire d'adhésion au club : Pour le LUC Vacances, Babyluc Vacances

- * 20 € par enfant.
- * 10 € pour les enfants membres d'une section du LUC.
- * Les enfants inscrits au LUC JEUNES, LUC EVASION, BABY'SPORTI 2019/2020 ont déjà réglé leur cotisation.
- * Pour bénéficier d'une réduction d'impôts voir conditions dans le règlement intérieur.
- * L'accueil, l'encadrement durant l'activité choisie, le repas du midi (pour les enfants inscrits à la journée).

- * L'ensemble des frais de fonctionnement des installations sportives mises à la disposition du LUC : CSU José Savoye, Sportiluc...
- * Le matériel sportif et socio-éducatif.
- * L'assurance : tous les enfants inscrits bénéficient d'une assurance couvrant la totalité des risques corporels et responsabilité civile (contrat MAIF, voir détails au secrétariat d'accueil).
- * L'adhésion au club.
- * L'assurance annulation définie selon les clauses ci-dessous.

ANNULATION

* Pour nos sections sportives, vous trouverez les tarifs et modalités aux pages des sections, ou les mêmes modalités que nos écoles de sports.

* Pour les activités BABYLUC, LUC EVASION, LUC JEUNES, aux Ecoles de sport (Ecole de l'eau, les Omnis....., Roller, Théâtre, Football, Basket, Athlétisme, Arts plastiques, etc...) au LUC VACANCES, BABYLUC VACANCES, référez-vous au tableau ci-dessous :

Conditions générales de remboursement	ACM du mercredi (LUC JEUNES, PITCHOUNS, BABY'SPORTI)	LUC VACANCES BABYLUC VACANCES	ACM du samedi - ECOLE DE SPORT et SECTIONS
CAS n°1 : 15 jours et plus avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue des frais de dossier : 30 € par enfant.	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances. La cotisation forfaitaire d'adhésion au LUC reste acquise dans tous les cas	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue des frais de dossier : 30 € par enfant.
CAS n°2 : entre 8 et 15 jours avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 45 € par enfant	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 1 journée par enfant par semaine	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 45 € par enfant
CAS n°3 : moins de 8 jours avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 60 € par enfant	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 2 journées par enfant par semaine	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 60 € par enfant
CAS n°4 : après le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation avec retenue d'un forfait de 25% de réduction faite des jours de présence. cette retenue sera plafonnée à 200 € par enfant AUCUN REMBOURSEMENT APRES LE 31 MARS	Remboursement du montant de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 3 journées par enfant par semaine ou report de la semaine d'inscription sur une autre semaine de vacances faisant partie des dates d'adhésion au club (et uniquement si les justificatifs nous parviennent avant le mardi soir de la semaine d'inscription).	Remboursement du montant versé de la cotisation avec retenue d'un forfait de 25% de réduction faite des jours de présence par enfant AUCUN REMBOURSEMENT APRES LE 31 MARS
CAS n°5 : après la période d'inscription considérée aucun remboursement avoir ni report ne pourra être envisagé.			

A/ Accident survenu au club :
La cotisation LUC vacances ou LUC Jeunes est remboursée au prorata des jours d'absence sans retenue.

B/ Pour causes graves et selon les modalités du tableau ci-contre :

Remboursement avec retenue et sous conditions (annulation complète de l'inscription).

- Maladie : fournir un certificat médical.

- Décès : père, mère, frères, soeurs, grands-parents.

- Déménagement pour raisons professionnelles.

- Licenciement économique (si l'association est avertie par courrier, cachet de la poste faisant foi ou sur place au secrétariat d'accueil avec les justificatifs).

C/ Annulation pour autres convenances : Sur examen de la requête, les conditions sont identiques au paragraphe B mais un avoir vous sera délivré (à valoir sur toutes les activités du LUC et valable 1 an de date à date) au lieu d'un remboursement.

D/ Absences ponctuelles de 48 heures ou moins (LUC Vacances) ou ponctuellement d'un ou plusieurs mercredis ou samedis (LUC Jeunes, Babyluc, LUC Evasion...) :

Il n'y a aucun remboursement, ni avoir et ni report.

La cotisation forfaitaire d'adhésion au LUC et BABYLUC Vacances reste acquise dans tous les cas.

E/ LUC Vacances en journées aménagées : aucun remboursement, ni avoir ni report.

F/ Chèques Vacances ANCV, Coupons Sports, chèques «Ville de Lille» ou chèques Actobi (chèques Actobi uniquement pour les vacances) . En cas de règlement initial effectué pour tout ou partie par Chèques Vacances ANCV, Coupons Sports, chèque Ville de Lille, ou Chèques Actobi, aucun remboursement ne sera possible, seul un report de la semaine d'inscription (pour le LUC Vacances) ou sur une autre activité (sur la saison 2019-2020) sera effectué.

E/ Réservation Anniversaire : aucun remboursement, ni avoir. Seul un report est possible.